

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	17 (1937)
Heft:	3
Rubrik:	XIX assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France : compte rendu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la

Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Mars 1937

Paris-I^{er}

Dix-septième Année. — N° 3

Téléphone : La Revue économique franco-suisse fait suite
Opéra 15.80 au Bulletin mensuel de la Chambre de
Commerce Suisse en France Le numéro : 4 fr.
Adresse télégraphique : Chambre de Commerce Suisse en France Abonnement annuel : 30 fr.
Commersuis-Paris 111 (argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE		Pages	Pages
19 ^e Assemblée Générale de la Compagnie :			
Compte rendu	37	Allocation du Président	45
Rapport du Trésorier	38	Allocation du Président d'Honneur	46
— des Commissaires aux Comptes	40	Assemblée Générale de la Section de Lyon :	
— du Conseil d'Administration	40	Rapport du Comité	47
		Assemblée Générale de la Section de Marseille :	
		Rapport du Comité	49
		Rapport du Trésorier	52

XIX^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Chambre de Commerce Suisse en France

COMPTE RENDU

Le 1^{er} mars 1937 a eu lieu la 19^e Assemblée générale de la Chambre de commerce suisse en France, sous la présidence d'honneur de M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse, et sous la présidence effective de M. Louis Gustave Brandt. Près d'une centaine de membres ont assisté à cette réunion qui eut lieu à l'Hôtel du Pavillon, 36 rue de l'Echiquier, Paris (10^e), les bureaux du siège de la Compagnie étant malheureusement de dimensions trop petites pour que cette séance puisse y être tenue. Parmi les différentes personnalités présentes, on remarquait, entre autres, M. Henry de Torrenté, conseiller de la légation de Suisse, chargé des affaires commerciales, M. Georges Meyer, consul de Suisse à Lyon, ainsi que les délégués des sections de Lyon et Marseille, M. Louis Wegelin, membre du Comité de la section lyonnaise, et M. Louis Bovet, président de la section marseillaise.

L'Assemblée entendit la lecture des rapports du trésorier, des commissaires aux comptes et du Conseil d'administration. Ce dernier, après avoir rendu compte de l'activité déployée par la Chambre de commerce au cours de l'année écoulée,

contenait un appel vibrant aux adhérents de la Compagnie pour qu'ils amènent à cette institution de nouveaux membres, afin de parer à sa situation financière, que le budget de l'année en cours laisse prévoir comme assez difficile. Après avoir approuvé les comptes de 1936 et donné décharge au Conseil d'administration, l'Assemblée fut unanime à renouveler les mandats des administrateurs suivants :

MM. Raoul La Roche,
Robert Loppacher,
Jacques de Pury.

Elle procéda également à la nomination d'un nouveau membre du Conseil d'administration, en la personne de M. Eugène Weber, secrétaire général de la S. A. Brown, Boveri et Cie, à Baden, qui, en sa qualité de Président de la Commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger, a apporté au cours de ces derniers mois une collaboration des plus actives à la Chambre de

commerce suisse en France pour les échanges de stagiaires entre les deux pays. M. Brandt, après avoir félicité M. Weber de sa nomination, lui réitéra les remerciements de la Chambre de commerce pour l'aide précieuse qu'il lui apporte. M. Weber exprima à son tour ses remerciements et sa satisfaction d'avoir été appelé à siéger au sein du Conseil d'administration, et il souligna l'importance de l'œuvre entreprise par la Commission qu'il préside et la Chambre de commerce suisse en France pour le placement de jeunes gens suisses et français, futurs pionniers du développement et de l'amélioration toujours plus grands de la bonne entente économique entre France et Suisse.

MM. Charles-Edouard Muller et Rodolphe Iselin ont été réélus comme commissaires aux comptes pour l'année 1937.

M. Brandt donna ensuite lecture d'une allocution sur les relations économiques entre la France et la Suisse en 1936, que notre revue est heureuse de publier dans le présent numéro, à la suite des rapports présentés à cette même Assemblée générale.

Le Président compléta cette allocution en remerciant ses différents collègues du Comité de direction et du Conseil d'administration, de même que les membres des Comités des sections de Lyon et de Marseille, du grand dévouement dont ils ont fait preuve au cours de l'année écoulée. Il félicita également les titulaires et le personnel des différents secrétariats pour le travail accompli en 1936.

A son tour, M. Alfred Bollier, Vice-Président, en une très spirituelle improvisation, rappela que M. Louis Gustave Brandt « est à la fois le moteur et le régulateur de la Chambre de commerce » qui lui sait gré de l'abnégation dont il fait preuve en assumant la charge de Président.

M. Louis Bovet, Président de la section de Marseille, prit à son tour la parole pour apporter à l'Assemblée les témoignages d'amitié des membres du Comité de la section de Marseille et pour rappeler les excellents rapports entretenus entre le Siège central et sa section phocéenne (nous sommes également heureux de reproduire dans le présent numéro les rapports d'activité des sections de Lyon et de Marseille).

Enfin, « à tout seigneur, tout honneur », M. Alphonse Dunant, Ministre de Suisse et Président d'honneur de la Chambre de commerce, prononça une allocution dans laquelle il fit des déclarations relatives aux pourparlers actuels entre Paris et Berne au sujet de la Convention de commerce franco-suisse, qui furent écoutées avec un très vif intérêt et dont nos lecteurs ne manqueront pas de prendre connaissance à la fin du présent numéro. De chaleureux applaudissements saluèrent la fin de l'allocution de M. le ministre Dunant et, après lui avoir rappelé les sentiments de très grande dévotion que lui vouent tous les membres de la Chambre de commerce, M. Brandt leva la séance.

Cette dernière fut suivie d'un dîner de plus de 250 personnes (chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'à ce jour), à l'issue duquel M. J. M. Musy, conseiller national et ancien Président de la Confédération helvétique, prononça un grand discours sur « l'ordre social nouveau » que nous nous ferons un plaisir de reproduire *in extenso* ou en extrait dans le prochain numéro de la *Revue Economique Franco-Suisse*. De nombreux journaux, tant en France qu'en Suisse, ont déjà rendu compte de ce très remarquable discours dont l'écho a résonné au delà des murs de l'Hôtel du Pavillon où les membres et amis de la Chambre de commerce suisse en France avaient eu le privilège de l'entendre.

RAPPORT DU TRÉSORIER

MONSIEUR LE MINISTRE,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état des recettes et des dépenses de l'année dernière, ainsi que le bilan au 31 décembre 1936. Nous vous indiquons également les chiffres de l'année 1935, afin de vous permettre une comparaison avec ceux de l'année écoulée.

Etat des recettes et des dépenses de l'année 1936

	RECETTES	1936	1935
Cotisations :			
Siège de Paris	190.295,19	188.364,80	
Section de Lyon	21.750, »	21.350 »	
Section de Marseille	21.950, »	20.100 »	
Subvention fédérale (frs suisses, 13.000)	63.050 »	63.050 »	
Publicité dans la <i>Revue Economique Franco-Suisse</i>	21.543,40	20.392,25	
Intrêts, renseignements et divers :			
Siège de Paris	7.864,62	6.522,60	
Section de Lyon	310, »	2.433,55	
Section de Marseille	1.452,75	1.654 »	
Total des recettes	328.215,96	323.867,20	